



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Plan public de développement de la pisciculture française

Question écrite n° 4618

Texte de la question

Mme Hélène Laporte appelle l'attention de Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur le besoin d'un plan public de développement de la pisciculture française. La France offre, par sa géographie et son tissu d'exploitation piscicoles familiales, un potentiel important de développement de l'aquaculture, lequel constitue un levier majeur pour parvenir à la souveraineté alimentaire en matière de produits aquatiques. En effet, sur les 33 kg de produits de la mer et d'eau douce consommés en moyenne par chaque Français sur une année, 88 % sont importés et seuls 2 % sont issus de l'aquaculture française. Les élevages Français, produisant chaque année près de 40 000 tonnes de truites et 5 000 tonnes de poissons marins et générant 1 500 emplois directs et plus de 2 500 emplois indirects, disposent d'un potentiel de croissance significatif entravé par la complexité administrative et la protection insuffisante de la filière face à la concurrence internationale déloyale. Cette situation appelle une politique volontariste qui permettrait de remédier à ces entraves et à faire de la filière piscicole française un acteur majeur de la souveraineté alimentaire nationale. Une telle politique doit comprendre des mesures de simplification des procédures administratives de création et extension des infrastructures piscicoles, un durcissement des règles d'information du consommateur sur l'origine des poissons proposés dans le commerce comme dans la restauration (notamment en mettant fin à la possibilité d'indiquer le pays de transformation du produit comme lieu d'origine), la mise en place d'une véritable régulation des effectifs d'espèces invasives telles que le grand cormoran ou encore une révision de l'article L. 230-5-1 du code rural et de la pêche maritime pour cibler davantage la commande publique, pour chaque catégorie de produits consommés, sur une production locale. Afin d'assurer une orientation gouvernementale d'ensemble vers cet objectif, elle l'appelle à proposer la mise en place d'un travail interministériel consacré à la question du développement de la pisciculture française et souhaite connaître les perspectives à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Hélène Laporte](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4618

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mars 2025](#), page 1303